



Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Publié le

S<sup>2</sup>LO

ID : 003-210301388-20230320-AFFEBUDGETGENE-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE  
CONVOCACTION  
**16 MARS 2023**

DATE D'AFFICHAGE  
**16 MARS 2023**

L'an **deux mil vingt-trois**

Le **Vingt Mars à 20 heures 00**

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique  
sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.  
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. FERBOS.  
Mme AUBIN. M. ROUSSILHE. M. GANTHER. Mme COLLANGE.  
M. BODIN. Mme JEUNE. M. TALABARD. Mme MINARD de  
CHABANNES. Mme PÉRICHON. M. HUSSON. Mme MOUILLÈRE.**

Formant la majorité des membres en exercice.

NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
EN EXERCICE : **21**  
PRESENTS : **18**  
VOTANTS : **19**

### Excusés :

- **M. BOUTONNAT**, pouvoir à **Mme CHERVIN**,  
- **Mme VAZ**.

### Absent :

- **M. MARTIN**.

**Madame Émilie MOUILLÈRE a été élue Secrétaire.**

**OBJET :  
AFFECTATION DU  
RÉSULTAT  
D'EXPLOITATION DE  
L'EXERCICE 2022 –  
BUDGET COMMUNE.**

Le Conseil Municipal de Lapalisse,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de  
l'exercice 2022,

Constatant que le Compte Administratif 2022 du budget  
principal de la Commune soumis au vote, au cours de la séance,  
présente un **excédent d'exploitation de 2 267 981,36 €**, décide à  
l'unanimité l'affectation suivante :

**BUDGET COMMUNE DE LAPALISSE**

Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	1 991 013,22 €
Plus-values de cession des éléments d'actif	
Virement à la section d'investissement	486 522 €
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE : EXCÉDENT</b>	<b>763 490,14€</b>
<b>DÉFICIT</b>	
<b>A) EXCÉDENT AU 31/12/2022</b>	<b>2 267 981,36 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>	
* à l'apurement du déficit (report à nouveau débiteur)	
* aux réserves réglementées (plus-values nettes de cessions d'immobilisation)	
* à l'exécution du virement à la section d'investissement	
<b>Solde disponible :</b>	
affecté comme suit :	
* affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	178 317,71 €
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	2 089 663,65 €
(Si nécessaire, par prélèvement sur le report à nouveau créditeur pour..... €)	
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 2023) (N + 2) (1)	
<b>B) DÉFICIT AU 31/12/2022</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau débiteur)	
Reprise sur l'excédent antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	
Déficit résiduel à reporter (Budget primitif 2023) (N + 2) (1)	
Excédent disponible (voir A - solde disponible)	
<b>C) LE CAS ÉCHÉANT : AFFECTATION DE L'EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ</b>	

(1) N + 1 pour les services non érigés en régie

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,  
Jacques de CHABANNES,  
Maire de LAPALISSECertifié exécutoire  
Transmis en Sous-Préfecture  
de VICHY, le 3 AVR. 2023Publié ou Notifié  
le : 22 MARS 2023Accusé de réception de la télétransmission  
le :

Le Maire,

